

Pour un gymnase plus représentatif

BIENNE Ce jeudi, le Gymnase français a fait d'une pierre deux coups: il a annoncé son changement de nom, qui inclut désormais le Jura bernois, et va lancer une filière bilingue dans les écoles de culture générale de la ville.

PAR DONNA LEONIE GALLAGHER

Le Gymnase français de Bienne, c'est fini. Dès le mois d'août prochain, celui-ci portera un nouveau nom: le Gymnase de Bienne et du Jura bernois. «C'était devenu une évidence pour nous. Il fallait qu'on devienne plus représentatif de ce que l'on propose», lance Christine Gagnebin, rectrice de l'institution.

«Depuis un peu plus d'une vingtaine d'années, il y a eu énormément de changements ici. Nous avons ouvert une filière bilingue pour la section Gymnase, nous avons accueilli une passerelle, et notre établissement s'est encore agrandi avec l'Ecole de commerce. Notre nom était devenu un peu réducteur par rapport à notre offre», explique la rectrice.

Un symbole fort

Toujours est-il que l'impulsion finale pour l'adoption du nouveau patronyme a été donnée par l'arrivée de l'Ecole de culture générale (ECG, anciennement Ecole de maturité spécialisée) à Bienne. Celle-là quittera Moutier cet été dans le cadre du projet «Avenir Berne romande», portant sur la réorganisation de l'administration et des écoles francophones du canton en prévision du transfert de la cité prévôtise. «Nous voulons que chacun puisse s'identifier à nous. Nous souhaitons mieux correspondre à notre zone de recrutement. Symboliquement, c'est vraiment très fort et nécessaire», indique Christine Gagnebin. Le Gymnase a profité de cette journée pour annoncer une au-



La nouvelle filière bilingue s'intitulera ECG-FMS Biel-Bienne et débutera à la rentrée scolaire 2023. ARCHIVES

tre nouveauté concernant un autre symbole de la région: le bilinguisme. Dès la rentrée 2023, une année après son déménagement, l'Ecole de culture générale de Bienne et du Jura bernois et la Fachmittelschule Biel-Seeland (FMS) proposeront conjointement une filière bilingue, sous le label ECG-FMS Biel-Bienne.

Les élèves pourront ainsi suivre un cursus dans les deux langues d'une durée de trois ans dans les domaines de la

santé, du travail social ou de la pédagogie. «Cette nouvelle offre est une grande opportunité pour la région», note Mathieu Aourousseau, recteur adjoint du Gymnase français de Bienne et responsable de l'Ecole de culture générale. «Les métiers auxquels mène l'ECG sont vraiment des métiers à contact humain. Dans une région bilingue, c'est très important d'avoir des futurs professionnels qui maîtrisent les deux langues. Ce rapprochement



«Nous tenons à ce que chacun puisse s'identifier à nous.»

CHRISTINE GAGNEBIN
RECTRICE DU GYMNASSE
FRANÇAIS DE BIENNE

géographique avec la FMS était vraiment une occasion à ne pas rater», ajoute-t-il. Une fois la filière bilingue réalité, restait encore à définir quel genre de bilinguisme serait proposé. «On a choisi le modèle mixte, c'est-à-dire que les enseignants donnent leur cours dans leur langue maternelle, et que les élèves d'une classe sont mélangés entre francophones et germanophones. Ils suivront ainsi environ la moitié des cours en

français et l'autre en allemand, et ne seront jamais séparés», explique le recteur adjoint du Gymnase. «Avec cette filière et cette façon de faire, on veut créer des liens entre les élèves au-delà de la barrière linguistique jusque dans la cour, et aussi, développer le bilinguisme là où il n'y en a pas encore. C'est pourquoi il ne sera pas nécessaire d'avoir de bases particulières dans l'autre langue pour suivre cette formation.»

Un tiers déjà en filière bilingue

Pour l'instant, le Gymnase français de Bienne compte plus de 1000 élèves, dont 30% qui suivent déjà une formation bilingue. Des chiffres encourageants pour l'ouverture de cette nouvelle filière. «On espère avoir beaucoup d'inscriptions, mais il est aussi possible que nous n'ayons pas de nouveaux élèves, mais juste des passages de la filière normale à la filière bilingue. Il faudra attendre 2023 pour en savoir plus», conclut Mathieu Aourousseau.

Cet agrandissement va de pair avec un élargissement du site du Gymnase français de Bienne, puisque des salles de classe ont été louées à la rue d'Aarberg à Bienne pour la prochaine rentrée. De quoi se réjouir, selon la rectrice, Christine Gagnebin: «Sur le papier, ce n'est qu'une filière bilingue en plus, comme il y en a déjà beaucoup. Mais pour nous, c'est le signe d'une dynamique importante de tout un canton.»

Partie de ping-pong entre députés des deux parties linguistiques

A propos Zweisprachigkeit, l'interpellation du député vert libéral de Berthoud Michael Ritter commence par ces mots: «Dans le Jura bernois, il existe depuis longtemps une minorité germanophone dont les revendications n'ont guère été prises en compte pour des raisons liées à la politique jurassienne.» Déposée le 14 juin. Dix jours plus tard, les élus UDC de la région Anne-Caroline Graber (La Neuveville, photo Stéphane Gerber), Manfred Bühler (Cortébert), Etienne Klopfenstein (Corgémont) et Marc Tobler (Moutier) apostrophent le Conseil exécutif en ces termes: «Dans la partie alémanique du canton de Berne, il existe depuis longtemps une minorité francophone dont les besoins n'ont guère été pris en compte jusqu'à ce jour.»

Coincidence, évidemment non. «Si l'on veut vraiment donner dans la symétrie, alors la minorité francophone de Langenthal, de Berthoud, de Thoune ou encore de Saanen méritent autant d'être proté-

gés que la minorité alémanique à La Scheulte, par exemple. Mais il n'y a aucune revendication ni de nécessité d'agir en la matière.»

Provocation incongrue

Porte-parole du groupe des francophones dépositaires de la seconde intervention, Anne-Caroline Graber explique au micro de Canal 3 pourquoi elle et ses collègues ont décidé de calquer la leur sur celle de leur confrère germanophone. En des termes opposés, donc. Membre d'un parti minoritaire voire anonyme dans le Jura bernois, Michael Ritter demande au Conseil exécutif si l'absence d'une école germanophone dans la région pose problème, mais également comment protéger une minorité linguistique dans une... minorité linguistique.

«Les vert libéraux ne sont, à l'évidence, par les amis du Jura bernois», reprend sérieusement Anne-Caroline Graber. «Au Grand Conseil, ce parti remet régulière-

ment en cause les instruments de protection de la minorité francophone. Et cette intervention est véritablement incongrue, le terme n'est pas trop fort.» Ces protections, elle le rappelle, sont un siège garanti à l'Exécutif cantonal, une légère surreprésentation et le vote séparé au Législatif ainsi que le statut particulier, qui inclut le Conseil du Jura bernois. La députée neuveilloise se réjouit donc de lire la réponse du Canton à ces deux groupes de requêtes.

Cela dit: faudrait-il également décréter un statut particulier pour le maire de La Scheulte, Jean-Paul Tatti, seul francophone de la commune ou presque? Cela participerait ainsi à la défense d'une minorité, dans une minorité, dans une minorité. Par ailleurs, le Gouvernement ira-t-il jusqu'à copier-coller la réponse qu'il donnera à ces interpellations? On économiserait en tout cas quelques deniers publics, puisque le traitement de chaque intervention parlementaire a un coût non négligeable. A quatre chiffres. DSH

L'apprentissage et l'école moyenne restent les premiers choix après la scolarité

Même après deux ans de pandémie, ces deux voies restent privilégiées par les élèves, rapporte le Canton au crépuscule d'une nouvelle année. A l'échelle bernoise, 51% des jeunes commenceront un apprentissage, et plus de 97% ont trouvé une solution pour la rentrée. Après l'été, 81% des jeunes entreront dans une formation professionnelle initiale, au gymnase ou dans une école de maturité spécialisée (79% en 2021). Une des conséquences possibles de la pandémie se manifeste dans la partie francophone: le pourcentage de jeunes ayant opté pour le gymnase (31%) a augmenté. Durant ces deux dernières années, les effets néfastes du virus ont limité les possibilités d'effectuer des stages et ont entraîné l'annulation de manifestations. Cette situation a probablement eu une incidence sur les choix de parcours. Le nombre d'élèves qui commenceront un apprentissage cette année (348) est comparable à celui de l'an dernier (336) grâce à une offre de places constante. A fin juin, il reste encore des places ouvertes sur le portail des entreprises formatrices du canton, en particulier dans les branches confrontées à une pénurie chronique de main-d'œuvre qualifiée (restauration, hôtellerie, commerce de détail, professions de la santé et technique du bâtiment). Les contrats d'apprentissage pour 2022 peuvent être signés jusqu'à fin septembre, voire fin octobre dans certains cas. C-DSH